

PRIX DE LA DEMOCRATIE

1) Présentation Générale : objectifs, historique, principales missions

L'association « Conseil Citoyen » a été créée le 4 décembre 2003 à Lanvollon (22290), département des Côtes d'Armor sur le territoire de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha (CCLP).

Cette création est l'aboutissement, non seulement, d'un état d'esprit de la CCLP tournée vers le social et la solidarité, mais aussi, de la volonté d'élus de faire participer les habitants à la vie de leur territoire. L'organisation d'une formation par la Communauté de communes, au profit d'élus, d'agents et de citoyen-nes, pilotée par l'ADESS (Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire) concomitante avec la création du Pays de Guingamp et de son Conseil de développement, fait naître dans l'esprit de certains élus de la Communauté de Communes Lanvollon Plouha, l'idée de mettre sur pied un organe susceptible d'apporter, en son sein, une vision citoyenne aux réflexions menées par le Conseil communautaire. C'est ainsi que le Conseil Citoyen est né lors d'une soirée d'installation forte de plus de 120 personnes. Devenue "Forum Citoyen Leff Ar Mor" en 2010, l'association a célébré ses 20 ans en décembre 2023.

L'association œuvre sur l'ensemble du territoire communautaire actuel (issu de la réforme de 2017, qui s'est traduit par le regroupement de deux EPCI), en partenariat étroit avec la nouvelle Communauté de Communes « Leff Armor Communauté ». Ce partenariat se manifeste par l'invitation de représentants aux conseils communautaires et par leur participation aux commissions communautaires, ainsi qu'aux groupes de réflexion créés pour l'élaboration des divers plans, notamment (PLUIH, PCAET, Pacte de cohérence, Projet de territoire,)

Les statuts de l'association stipulent : *"Cette association a pour but d'apporter sa contribution à la vie du territoire communautaire. Au travers de réflexions et de projets d'animation, en lien avec les*

préoccupations des habitants, elle souhaite favoriser l'expression citoyenne".

De cette définition générale, émergent plusieurs idées, devenues au fil du temps des règles intangibles au niveau de l'association :

- l'habitant est au cœur de toutes les préoccupations et de toutes les actions. Chaque idée impose de se poser la question rituelle : Qu'est-ce que cette action ou cette initiative va lui apporter ?
- l'association doit être un allié indépendant et un partenaire des élus, qui sont force de décision au sein du territoire.
- l'association n'est pas une force d'opposition ni un contre-pouvoir
- la participation active des habitants à un projet communal ou communautaire nécessite que des règles de fonctionnement soient clairement établies et appliquées par tous, à savoir : les citoyens participent, font des propositions, émettent leurs avis, défendent leurs arguments, mais au final ce sont les élus qui décident car c'est leur légitimité et celle-ci ne peut pas être remise en cause. C'est la DEMOCRATIE

En dehors des travaux communautaires, les membres de l'association se sont structurés et ont formé, en fonction de leurs centres d'intérêt, des groupes de réflexion dans les domaines suivants : environnement - développement économique - solidarité - patrimoine. Ces groupes se réunissent chaque mois et étudient différents thèmes dont ils se sont soit auto-saisis soit sur demande émanant du Conseil communautaire. Pour les demandes particulières, l'association constitue, à partir de l'ensemble des membres, un groupe de circonstance pour le temps de la réflexion.

A ce jour la gouvernance de l'association qui comprend 65 adhérent-es, s'appuie sur un Conseil d'Administration de 18 membres, qui se réunit au moins une fois par mois. Notons que la recherche de parité reste un objectif permanent.

Puis elle comprend 4 commissions thématiques, chacune d'entre elles composée d'adhérent-es volontaires (qui varie de 8 à 12 membres).

Celles-ci ont leur propre fonctionnement et se réunissent au moins une fois par mois. A minima, chaque commission comprend un membre du CA ou un rapporteur /animateur, ce qui permet de garder le lien entre CA et commissions.

Un règlement intérieur a été établi pour cadrer le fonctionnement et les différents liens à assurer pour que la démocratie soit aussi une réalité au sein de l'association.

Nous pouvons dire que la finalité de notre association cherche à éclairer, informer, relier les citoyens et citoyennes, ainsi qu'entretenir des relations soutenues avec les élu-es pour faire progresser le bien commun dans le respect et la dignité de chacun.

2) Votre initiative : décrivez votre initiative, son originalité et son utilité sociale ou citoyenne

Depuis la création de l'association, soit en 20 ans, les initiatives ont été nombreuses. Il n'est donc pas possible d'en décrire une seule ni de les décrire toutes puisqu'on peut en dénombrer plus d'une cinquantaine. Pour la clarté du dossier, il a été décidé de présenter une douzaine de réalisations de 2003 à 2021 dans les différents domaines mentionnés ci-dessus puis à partir de 2022 montrer nos actions au cours de ces deux années et qui vont continuer en 2024. Dans les pièces jointes, un document illustrera quelques actions de la création à nos jours.

1) Domaine social :

- **Forum des associations** : ce rendez-vous annuel qui date de 2004 n'existait pas sur le territoire. Il a permis de regrouper en un même lieu les diverses associations sportives, culturelles ou de loisirs du territoire et ainsi de les faire connaître aux habitants et aux parents d'élèves. L'association l'a organisé pendant 9 ans et l'organisation de ce forum a été reprise par la

Communauté de Communes. Chaque forum a attiré environ 600 personnes. Depuis 2018, année de la réforme territoriale avec la fusion de 2 Communautés de communes, 2 forums des associations sont organisés sur le territoire et l'affluence se situe pour chacun autour de 600 personnes.

- **ALLO'TAD** : est le nom d'une plate-forme qui permet de répondre aux besoins de transport (TAD : transport à la demande) des personnes âgées ou des habitants ne pouvant pas conduire pour diverses raisons. Un taxi assure le transport. Le prix est très modique pour l'habitant, la Communauté de Communes assurant la différence. Cette idée novatrice en milieu rural, a vu le jour au sein de l'association et a été prise en charge par la collectivité / Leff Armor Communauté .

Les bilans des 3 dernières années font ressortir qu'en moyenne par mois c'est entre 350 / 370 personnes qui utilisent le service. 2/3 tiers des missions sont liées pour des besoins alimentaires et de santé (visite de spécialistes notamment), les autres missions étant pour des besoins de services (coiffure, ...), loisirs (bibliothèques et autres),

Les utilisateurs sont à 78 % des femmes et 22 % des hommes.

- **Réseau des visiteurs bénévoles à domicile** : La commission Solidarité lors de ses temps de réflexions il y a quelques années a constaté, que plusieurs personnes âgées ou en difficulté de mobilité souffraient de solitude au sein de leur domicile dans notre milieu rural. Après investigation d'expériences vécues ailleurs, il en est ressorti l'idée de mettre en place un réseau de bénévoles visiteurs / visiteuses qui après un temps de formation et accompagnement par une professionnelle psychologue, rendrait visite à des personnes identifiés et volontaires, à domicile.

Cette action initiée par le forum citoyen, dans les années 2014 / 2015, a été validée au sein des instances du CIAS de Leff Armor Communauté et depuis plus de 4 ans fait partie des actions concrètes du CIAS. L'esprit initial demeure et c'est bien un réseau de près de 10 à 15 bénévoles qui donne de leur temps, environ 2 heures / tous les 15 jours, afin selon les goûts communs ou les envies respectives, (visiteurs / visités), échangent ensemble, passent un moment agréable en allant se promener, en faisant un jeu de société, en se baladant à la mer, en prenant un café tout simplement.

Les personnes visitées sont essentiellement des femmes et sont âgées de 70 à 95 ans

NB : Ces deux actions « Allo Tad » et « Réseau des Visiteurs », ne sont plus des actions portées par le forum mais Leff Armor Communauté, mais nous les citons car l'origine est bien issue d'une réflexion et des diagnostics portés par le forum et la bonne complémentarité entre le Forum et la communauté de communes a permis en quelque sorte institutionnaliser les actions.

Domaine environnemental :

- **Etude sur la gestion des déchets** : Ce point a été traité par l'ensemble des groupes de réflexion de l'association sur les plans patrimonial (historique), social, économique et environnemental. Cette action d'envergure a été remarquée par le Conseil départemental et a permis ainsi à l'association de participer à 7 reprises à des réunions ayant pour objet la refonte du plan départemental de gestion des déchets ménagers.
- **Organisation de soirées publiques** : Plusieurs réunions publiques dont notamment sur le réchauffement climatique , les économies d'énergie et sur les systèmes de chauffage, l'eau ressource précieuse, le climat et moi, les énergies renouvelables : Quelle place pour les citoyens, ont été organisées dans des communes

de la Communauté de communes et ont réuni environ entre 50 et 70 personnes chacune.

- **Journées « Belle Nature »** : participation active et très importante de l'association à un événement globalement organisé par la Communauté de communes. L'association a participé à la conception et au montage d'un village composé de 5 camps de toile pour l'accueil des visiteurs : agriculture, environnement, social, développement économique et culture / patrimoine. L'événement s'est déroulé sur 2 jours sur les lieux de la zone de pompage d'eau souterraine alimentant le territoire et a drainé environ 6000 personnes.

2) Domaine économique

- **Forums de l'écohabitat** : événements organisés en 2008 sur une journée et en 2010 sur un week end dans deux communes du territoire à l'attention des habitants pour qu'ils puissent rencontrer à proximité des « salons » en capacité de leur présenter des réalisations ou des matériels à la pointe du progrès. En 2008, avec 23 entreprises, le nombre de visiteurs a été estimé à 300. En 2010, avec 36 entreprises présentes, 1500 personnes se sont déplacées. Ces manifestations n'avaient pas eu lieu auparavant.
- **Forum de l'emploi** : Le Service Public de l'emploi (Sous-Préfecture, ANPE/ Pôle Emploi, DDTEFP / DIRECCTE, CIO, Mission Locale), organisait aux profit des chercheurs d'emploi du territoire du Pays de Guingamp un rassemblement de toutes les compétences sur ce sujet (entreprises - centres de

formation -), sur Guingamp. Au fil des années près de 1000 à 1500 personnes s'y déplaçaient.

Dans un souci de proximité, le forum citoyen a souhaité mener en partenariat avec les acteurs du Service Public de l'emploi, une délocalisation de cette initiative, sur le territoire de la communauté de Communes. Cette première expérience fut un succès puisque près de 350 personnes se sont déplacées. Elle fût renouveler sur 3 / 4 années.

3) Domaine patrimonial

Expositions : Plusieurs expositions (voyage à la carte - il y a 100 ans chez nous autour de la table - de fil en aiguille au fil du temps - jeux et jouets d'autrefois - les déchets d'aujourd'hui, quelle histoire !) ont été organisées. Elles marquaient une nouveauté pour les habitants. En dehors des membres du groupe en charge de la préparation de l'exposition, chaque thème a nécessité un énorme travail de recherche auprès des habitants qui se sont prêtés au jeu par la mise à disposition très précieuses de matériels, d'objets, d'écrits ou de témoignages. Chaque exposition a attiré plus 200 personnes.

4) Domaines divers

- **Liberté d'expression** : Suite aux attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015, plusieurs membres de l'association ont émis le souhait d'organiser une soirée sur la liberté d'expression. Celle-ci fut coorganisée par le Forum Citoyen et le service jeunesse de la Communauté de communes le 30 avril 2015. Cette soirée a déplacé une cinquantaine de personnes et le préfet du département des Côtes d'Armor ayant eu connaissance de cet événement s'y est invité. La soirée fut riche d'échanges.

- **Compteur Linky** : une soirée d'information concernant l'installation du nouveau compteur Linky a été organisée par le Forum Citoyen le 13 mai 2016 et a rassemblé plus de 120 personnes. Le but de la soirée était d'informer les habitants. Pour ce faire, il a été fait appel au président du Syndicat Départemental de l'Energie des Côtes d'Armor. Ce fut une séance très animée avec des échanges vifs au cours desquels la liberté d'expression, le sens de l'écoute et le respect d'autrui ont prévalu. Les réponses apportées ont permis à chacun de se forger son opinion personnelle, en fait le but de la soirée.
- **Grand débat national de 2019** : Suite au mouvement des gilets jaunes, le gouvernement lança l'initiative d'un grand débat national. Le Forum Citoyen s'est senti tout de suite impliqué. A son niveau, 2 soirées ont été organisées sur 2 communes, les membres de l'association « récoltant » les doléances des citoyens selon le canevas imposé : 50 personnes pour chaque séance. Par ailleurs, le Forum Citoyen a apporté son concours à l'organisation de ce débat dans 2 communes organisatrices. L'association s'est totalement retrouvée dans ce type de soirée où la parole citoyenne est entendue et où les échanges sont nourris. Une synthèse des doléances a été réalisée et adressée au site gouvernemental créé à cette occasion.
- **Changement de nom de l'association** : Le changement de nom « Conseil Citoyen » en « Forum Citoyen Leff Ar Mor » procède d'au moins 2 raisons. La première concerne le mot « conseil » qui devient familier dans le paysage territorial (conseil municipal, conseil communautaire, conseil général ou départemental, conseil régional,) et chaque fois concerne un organe de décision. Son remplacement par le mot « forum » montre bien la notion de dialogue, d'espace de discussion et d'espace d'ouverture, valeurs

de l'association. Les mots Leff Ar Mor permettent de situer géographiquement le territoire d'exercice de l'association qui correspond au territoire de l'EPCI « Leff Armor Communauté », 27 communes et 32 000 habitants.

Cette douzaine d'actions extraite d'une liste plus longue montre la diversité des opérations menées au sein de l'association, tournées vers les citoyens et vers le dialogue.

Pour les 2 dernières années, soit 2022 et 2023, il est important de présenter les opérations en cours qui sont appelées à se poursuivre les années futures. Les activités de l'association ne se limitent pas à celles décrites ci-après mais elles s'ajoutent à un socle (réunions ou commissions diverses retracées précédemment) permanent, base du fonctionnement de l'association.

On peut citer pour 2022 / 2023 :

- **Le livret des producteurs locaux « Mangeons local »** édité tous les deux ans. L'édition 2022 répertorie 50 producteurs installés sur le territoire e la Communauté de communes dans des domaines aussi variés que la viande, les légumes, le miel, la bière, Ce document tiré en 5000 exemplaires est distribué aux producteurs, dans les mairies, à l'office de tourisme, ainsi que sur les sites internet des collectivités (communes et Communauté de communes) et touche les habitants du territoire ainsi que les touristes qui stationnent sur le territoire.
- **Etude sur la communication** réalisée à la demande du Conseil communautaire et destinée aux élus. Ce document d'une trentaine de pages a balayé l'ensemble du sujet de la difficulté de la communication descendante à l'organisation de la remontée de l'information. Ce travail devrait déboucher pour ce qui concerne la remontée de l'information vers la mise sur pied d'un « baromètre citoyen » pour permettre aux habitants de faire

part de toutes leurs observations. Elles seraient ensuite « triées » périodiquement par un organe composé d'élu-es et de citoyen-nes. Cette action devrait voir le jour en 2024.

- **Site Internet** : complètement modifié récemment et tenu à jour, il est destiné à l'information des citoyens sur les activités de l'association, les retours de la presse et les contributions du Forum Citoyen. Son adresse : <https://forum-citoyen-leffarmor.fr>

- **Annuaire des services administratifs et sociaux** destiné aux mairies, aux services sociaux, à l'administration et aux habitants. Le territoire de Leff Armor communauté étant complexe par les différents découpages administratifs, il n'existe pas un document de synthèse « officiel » répertoriant les différents services. A l'initiative du forum citoyen et tout particulièrement du groupe « solidarité », ce document d'une trentaine de pages comprend plus de 150 numéros de téléphone et adresses dans tous les domaines de la vie courante (urgences - santé / handicap - enfance / famille - aides aux personnes âgées - lieux d'écoute - emploi formation - enseignement /éducation - associations caritatives - logement - justice - culture / loisirs). Cet annuaire qu'il est possible de réactualiser (dernière version novembre 2023), est donc mis à disposition de l'ensemble de la population en version papier et dématérialisée sur les sites internet des communes , de la communauté de communes et de l'association.

- **Conférences** : Trois conférences destinées à l'information des habitants ont été organisées en 2023 :
A) 15 juin sur le thème de l'eau (approvisionnement, consommation, économies) : 60 personnes

B) 28 septembre sur le sujet du réchauffement climatique : 40 personnes,

C) 9 décembre sur les énergies renouvelables / Quelle place pour le citoyen: 50 personnes.

Ateliers Repair Café : Opération lancée en février 2020 puis suspendue suite au Covid, elle a repris en septembre 2021. Elle consiste à aider des personnes ayant un appareil défectueux à le réparer grâce à la compétence de bénévoles. Ce « service » mensuel se déplace sur toutes les communes de la Communauté de communes. Il est très prisé des habitants qui n'hésitent pas à se déplacer pour donner une seconde vie à leur appareil et éviter si possible l'achat d'un nouveau. Depuis septembre 2021, 26 ateliers se sont déroulés sur 21 communes. Plus de 600 Visiteurs / Visiteuses y sont venus et 550 appareils ont été réceptionnés avec un taux de réparation estimé à 60 %. L'équipe est constituée de 5- 7 personnes pour l'accueil et le suivi des matériels et de près de 20 bénévoles « réparateurs ». Le succès de cette activité est très important. Le calendrier 2024 prévoit l'organisation de 10 ateliers. Il convient de noter que la mise en œuvre opérationnelle de ce concept « Repair Café » est une façon concrète de prolonger de manière pratique les débats que nous avons au sein de l'association. En effet nous constatons que lors de ces ateliers nous pouvons communiquer, échanger avec les visiteurs / visiteuses citoyen-nes des enjeux de la solidarité, du bien vivre ensemble, des enjeux de société autour du gaspillage, l'économie, l'environnement....

5) **Public concerné** : qui sont les bénéficiaires de votre action, profil de la population ciblée, nombre de personnes touchées par votre action ?

Le public touché est principalement un public adulte quelle que soit son origine. Il n'est pas recherché une population ciblée. Cependant en fonction des activités proposées, le public peut être différent. Par exemple, les personnes se déplaçant dans les ateliers « Repair Café » sont différentes de celles assistant aux conférences. La multiplicité des actions permet de dire que l'association touche toutes les couches de la population y compris les plus jeunes puisque l'association participe avec certains Conseils municipaux des jeunes de certaines communes à des actions éducatives. Donner un nombre de personnes concernées est un exercice difficile du fait de la multiplicité des actions. En 2023, au regard des actions conduites (conférences, documents diffusés et ateliers repair café....) nous pouvons dire que physiquement nous avons touché au moins 500 à 600 personnes et en terme de documents diffusés comme l'annuaire des services sociaux / administratifs ou l'annuaire des producteurs locaux, voir les points presse que nous organisons tous les mois en amont des ateliers repair café, l'ensemble de la population du territoire y a accès sans compter les touristes de passages....

6) Votre rayon d'action : sur quel territoire s'étend votre action (quartier, commune, département, région, pays) et a-t-elle vocation à s'étendre davantage ?

L'association œuvre sur le territoire de Leff Armor Communauté qui comprend 27 communes pour une population globale de 32000 habitants sur 430 km². Assez restreint en superficie, le territoire est transversalement coupé par la Route Nationale12 qui en fait un territoire dynamique sur le plan du développement économique. Par ailleurs, il est longitudinalement coupé par la rivière « Le Leff » qui lui octroie des paysages magnifiques propices aux randonnées ou à la pratique de la pêche voire des sports nautiques.

L'action de l'association n'a pas vocation à s'étendre pour le moment à moins que la Communauté de communes soit « absorbée » par une collectivité plus grande.

Très concrètement notamment à travers l'activité Repair café, ainsi que le réseau des visiteur-ses nous avons une présence de proximité au sein des 27 communes de Leff Armor Communauté.

7) Les retombées ou effets attendus ou obtenus

La démocratie est un art difficile. On peut le constater au quotidien avec notamment les agressions verbales ou physiques dont font l'objet les élus.

L'association aussi se confronte à la difficulté de la mobilisation citoyenne, de la participation active de la population aux réflexions d'intérêt général, voir aux actions .

A cet effet, il est évident que l'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor » à un rôle important à jouer pour « forcer délicatement » ou du moins inciter les élus à permettre plus de participation citoyenne et pour les accompagner dans leur démarche d'ouverture.

Quelques pas ont été faits. Certaines communes ont ouvert leurs commissions municipales aux habitants mais ce n'est pas une majorité.

Pour l'association, il a fallu absorber la réforme territoriale de 2017 qui a entraîné la fusion de 2 communautés de communes ayant chacune son passé et pour l'une, une expérience compliquée avec un collectif citoyen déterminé. Chemin faisant les relations entre l'association et les communes s'améliorent régulièrement grâce à nos actions de tous les jours ainsi qu'à notre respect des institutions et des personnes.

L'association émet le souhait que toutes ses activités tournées vers les habitants trouvent une écoute plus large de la part de la

population. Même sur des sujets qui semblent d'actualité la réponse n'a pas toujours l'écho espéré. Malgré cela, l'association continue inexorablement à proposer aux citoyens des moments ou des pistes de réflexion, pour éclairer, informer... pour faire progresser le bien commun.

C'est, aux yeux de ses membres, la seule voie pour faire prendre conscience aux citoyens qu'ils sont habilités à coconstruire la société de demain.

8) Vos soutiens : bénéficiez-vous de soutiens (partenaires financiers, soutiens institutionnels, publics/ privés) ?

Le principal soutien provient de la Communauté de communes avec laquelle nous avons signé une charte et une convention. Cette collectivité met à notre disposition gratuitement des salles pour nos réunions ainsi que du matériel (tables, chaises, matériel de projection, ainsi que son auditorium pour les conférences....). De plus elle réalise des tirages papiers ou finance l'impression de documents à grande diffusion (exemple : annuaire des producteurs locaux).

Le second soutien gratuit provient des communes par le prêt de salles pour des réunions voire des salles des fêtes pour des opérations comme les « Repair Café ».

L'exercice de l'estimation de cette subvention en nature par ces mises à disposition de salles n'est pas simple, mais devient un sujet de plus en plus prégnant lors des votes des tarifs de location ou des mises à disposition, au sein des conseils municipaux ou communautaire au vu de l'évolution des coûts des flux des énergies.

A titre d'illustration sur la base de notre fonctionnement actuel nous pouvons estimer pour une année, au minimum entre 100 à 120 h de réservation de salles de réunion et près de 60 h de réservation de salles des fêtes et auditorium.

L'ensemble des mises à disposition des locaux de la communauté de communes et des communes, peut être estimé à un apport en nature d'au moins 4 000 €. A cela se rajoute les tirages et impression qui pour l'année 2023, peuvent être estimés autour de 1 000 €. Concrètement ces apports en nature des collectivités représentent une enveloppe estimatif de 5 000 € sur l'année 2023.

De ce fait, l'association ne sollicite pas de subvention aux collectivités.

La troisième source provient de la mobilisation du bénévolat pour le fonctionnement de l'association et des activités (hors des réunions de l'association).

A titre d'illustration : (Coût valorisation du bénévolat sur la référence du SMIC chargé, soit 18,26 € en décembre 2023).

– Refonte du site Internet et actualisation hebdomadaire , réalisée par un membre de l'association : $60 \times \text{heures} \times 18,26 \text{ €} = 1095 \text{ €}$.

– Activité « Repair Café : Mobilisation de deux bénévoles pour négocier, planifier le calendrier et assurer la communication (80 h) puis mobilisation de 15 à 20 bénévoles le jour de chaque atelier, soit environ 600 heures.

Soit pour le fonctionnement global de l'atelier sur l'année : $680 \text{ h} \times 18,26 \text{ €} = 12\,416 \text{ €}$.

– Réalisation de l'annuaire des services administratifs et sociaux : $90 \text{ heures} \times 18,26 \text{ €} = 1\,643 \text{ €}$

– Mobilisation du réseau des bénévoles visiteur-es : $12 \text{ personnes} \times 2 \text{ h sur } 20 \text{ quinzaines} \times 18,26 \text{ €} = 8764 \text{ €}$

En conclusion les cotisations, les mises à disposition de locaux par les collectivités, réalisation des photocopies évoqués ci-dessus et la mobilisation conséquente des bénévoles pour la mise en œuvre des actions, suffisent au fonctionnement de l'association, mais démontrent

aussi la fragilité du modèle économique de l'association...qui toutefois tout additionné, même si cela ne génère pas de flux financiers, peut être estimé à titre d'illustration pour l'année 2023 une enveloppe de 32 000 à 35 000 €.

Nous menons une gestion rigoureuse car les frais sont limités au maximum. Lors de l'achat de certains équipements (exemple : panneaux de fléchage, matériels en commun pour les ateliers repair café), dédommagement des intervenants lors des conférences, nous sommes obligés de puiser dans nos fonds.